

Mesdames et Messieurs les ministres,

La crise sanitaire que nous traversons renforce et met en lumière la grande précarité des étudiants et étudiantes de notre pays, leurs énormes problèmes d'accès aux soins, aux logements, et même à l'alimentation !

Depuis le 1<sup>er</sup> jour de la crise les personnels des CROUS, personnels ouvriers comme administratifs, de santé et sociaux, se sont trouvés en première ligne auprès des étudiant-es pour les aider à faire face à l'ensemble de leurs problèmes quotidiens.

La mise en place des repas à un euro dans les restaurants des CROUS est une mesure d'urgence importante et soutenue par les personnels et leurs représentant.es CGT. Mais elle est insuffisante et nous demandons son extension, au-delà des seuls étudiant-es boursiers, à l'ensemble des étudiant-es.

Toutefois, ces décisions et la mise en lumière des missions des CROUS dans vos discours ne suffisent pas. Tous les CROUS fonctionnent à 65% sur fonds propres et en l'absence de rentrée de loyers et de revenus dans les restaurants (fermés pour cause de confinement puis de fermeture des universités), ils sont aujourd'hui en grande difficultés financières. Il faut en urgence les financer avec une dotation publique qui leur permette de poursuivre leurs missions de manière pérenne.

La CGT a toujours affirmé et défendu, contrairement à l'opinion de beaucoup et aux hypothèses de changement de statut des établissements, que les CROUS sont au centre du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche, et que les missions publiques mises en œuvre par les personnels ouvriers justifient pleinement leur titularisation. C'est en ce sens que nous avons signé en mai 2017 un protocole d'accord avec le ministère pour la mise en place d'un plan de fonctionnarisation des personnels. Le protocole arrive à expiration en décembre et (l'ensemble) 399 des postes ouverts n'ont pas été pourvus, nous demandons depuis plusieurs mois une session supplémentaire de titularisation afin de permettre aux personnels qui le souhaitent d'accéder à cette titularisation, comme le ministère s'y était engagé devant les personnels et leurs organisations syndicales signataires de l'accord.

Nous sommes déjà en décembre et notre rendez-vous avec le ministère vient d'être une nouvelle fois annulé ! Mesdames, Messieurs, vous devez tenir vos engagements auprès des personnels des CROUS, ce sera la marque de votre reconnaissance du travail accompli auprès des étudiant-es, c'est particulièrement important dans cette période où ces travailleurs et travailleuses se sont exposés pour maintenir l'activité malgré la pandémie ! Les CROUS ont à plusieurs reprises été cités et félicités par le premier ministre, une confirmation concrète de sa reconnaissance serait la moindre des choses.